




VICE-RECTORAT  
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DES ENSEIGNEMENTS



Guide Nouvelle-Calédonie

# Après la 2<sup>de</sup> générale et technologique Choisir son baccalauréat Rentrée 2022

Avec le soutien de 

# Sommaire

<b>Un point sur la réforme du lycée</b> .....	3
Un baccalauréat repensé .....	3
L'organisation du Lycée Général et Technologique .....	4
Un accompagnement renforcé .....	4
Des choix à préparer dès la seconde.....	5
<b>La voie générale</b> .....	6
Le bac général .....	6
Les enseignements communs .....	6
Les enseignements de spécialité.....	7
Les enseignements optionnels.....	9
Les enseignements de spécialité – Descriptifs.....	10
Les enseignements de spécialité par établissement.....	14
<b>La voie technologique</b> .....	16
Les bacs technologiques .....	16
Les 7 séries technologiques - Descriptifs .....	18
Les séries technologiques et leurs spécialités par établissement.....	19
<b>Les lycées généraux et technologiques et leurs formations par province</b> .....	20
Lycées publics en PROVINCE-SUD .....	20
Lycées publics en PROVINCE-NORD .....	22
Lycées publics en PROVINCE DES ÎLES .....	22
Lycées privés en PROVINCE SUD .....	23
<b>Mes démarches</b> .....	24
<b>Se former avec un contrat d’alternance, un choix alternatif exigeant</b> .....	27
<b>Lycéen/ne en situation de handicap</b> .....	28
<b>Mes ressources et outils</b> .....	31
L’accompagnement au choix d’orientation .....	31
Les personnes et lieux pour s’informer .....	31
Les outils et sites pour l’orientation .....	32
<b>Bourses provinciales</b> .....	34
<b>Adresses utiles</b> .....	35

**ATTENTION** : les informations relatives aux offres de formation sont susceptibles de modifications.

Conception et réalisation : Mme Zhor GABLE, DCIO -Cheffe de service SAIO Actualisation : Mme Anne-Marie GOBILLOT, cheffe de service CIO  
Remerciements Aux différents services du Vice-Rectorat et à l'équipe du CIO pour leur contribution.  
A M. Fabien BERTELOOT Inspecteur de l'Information et de l'Orientation-CSAIO et M. Claude CHAIGNE Délégué Académique à la Formation Initiale et Continue

Avec le soutien de  onisep

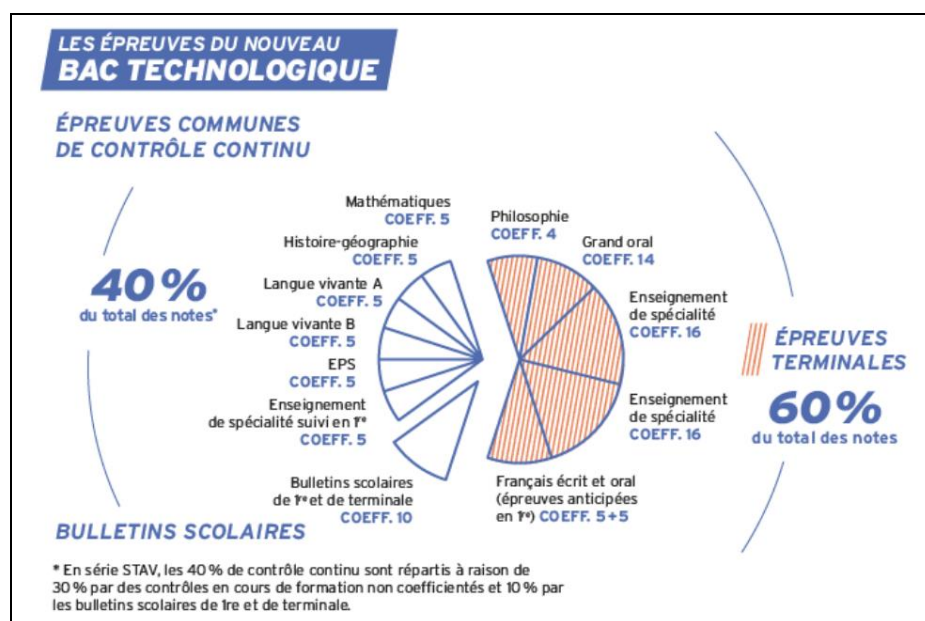
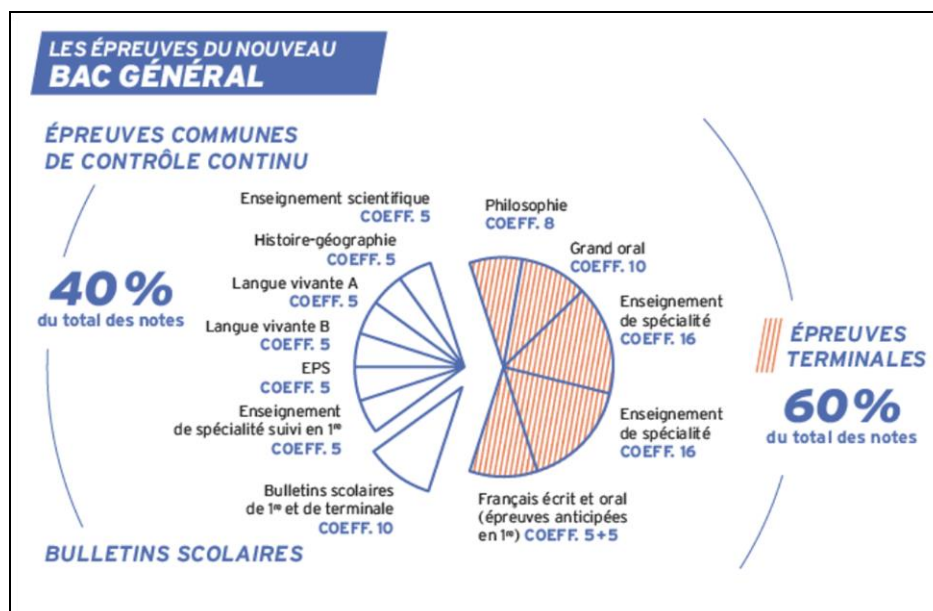


# Un point sur la réforme du lycée

La réforme du baccalauréat qui s'applique à compter de la session 2021 s'accompagne depuis 2019, d'une refonte du lycée.

## Un baccalauréat repensé

- **La fin des séries en voie générale** : Un bac général avec des parcours plus ouverts grâce aux enseignements de spécialité.
- **Un examen simplifié** : Plus que 5 épreuves terminales au lieu de 12 à 16 auparavant (1 épreuve anticipée écrite et orale en français, 2 épreuves finales écrites portant sur les 2 enseignements de spécialité et une épreuve écrite de philosophie et **un grand oral** pour développer l'expression orale et mieux se préparer à l'enseignement supérieur et à la vie professionnelle.
- **Une part de contrôle continu** : 40%. Pour favoriser la régularité des apprentissages et valoriser le travail des élèves tout au long de l'année.



# L'organisation du Lycée Général et Technologique

## Des enseignements communs à tous :

- **Pour la voie générale** : français, philo, histoire-géo, Education Morale et Civique, Langue Vivante A et Langue Vivante B, enseignement scientifique, Education Physique et Sportive (EPS) et éléments fondamentaux de la culture KANAK (EFCK)
- **Pour la voie technologique** : français, philo, histoire-géo, EMC, LVA et LVB, maths, EPS et EFCK

## Des enseignements de spécialité pour tous :

- Tous les élèves suivent 3 enseignements de spécialité en 1<sup>re</sup> puis 2 en terminale, au choix pour la voie générale, déterminés en fonction des séries pour la voie technologique (*détail dans la rubrique voie générale et pour chaque bac technologique*).

## Des enseignements optionnels au choix :

- Les élèves qui le souhaitent peuvent choisir **1 enseignement optionnel** en 1<sup>re</sup> et en terminale. Seul l'enseignement de Langues et Cultures de l'Antiquité peut être choisi en plus.

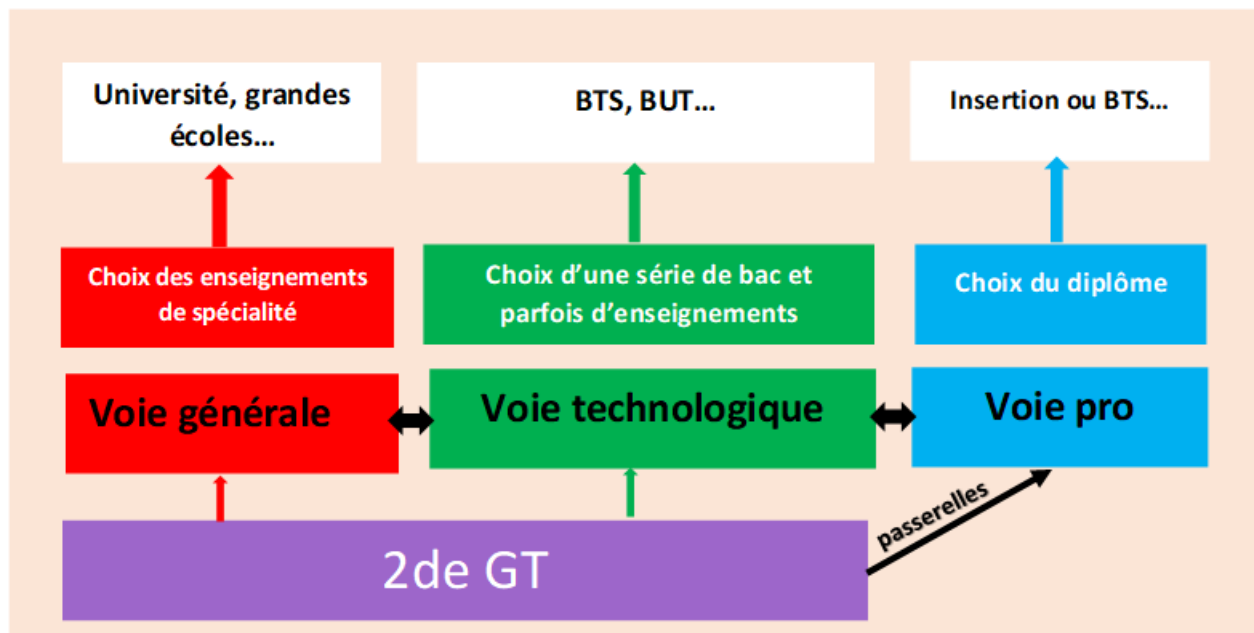
## Un accompagnement renforcé

- **Un test de positionnement en 2<sup>de</sup>** : En français et en maths, il permet de mettre en place un accompagnement personnalisé selon les besoins identifiés.
- **Un temps dédié à l'aide aux choix d'orientation** : 54 h par an et 2 professeurs principaux en terminale sont prévus pour accompagner au mieux les élèves.
- **Une rénovation des programmes** : De nouvelles disciplines apparaissent, un enseignement scientifique commun à tous et de nouveaux enseignements de spécialité qui permettent d'acquérir des connaissances approfondies dans certains domaines.

## Des choix à préparer dès la seconde

La seconde générale et technologique est un palier d'orientation, c'est le moment de faire son choix de parcours dans objectif d'une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. Par conséquent, ce choix doit être réfléchi en fonction d'un objectif à moyen ou long terme.

### Comment s'organise le cycle terminal après la seconde ?



### 1<sup>re</sup> étape : Choisir sa voie

Il y a deux voies possibles après la 2<sup>de</sup> GT : la voie générale ou la voie technologique. Elles ne proposent pas les mêmes types d'enseignements et ne préparent pas aux mêmes poursuites d'études.

- **la voie générale** prépare principalement les élèves à la poursuite d'études longues : à l'université, en Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles (CPGE). Elle se caractérise par des enseignements théoriques (communs et de spécialité),

- **la voie technologique** prépare davantage les élèves à démarrer leurs études supérieures par une formation courte de type BUT ou BTS et se caractérise par des méthodes pédagogiques inductives (les théories sont déduites de cas particuliers) appliquées à des objets d'étude concrets.

### 2<sup>e</sup> étape : Choisir son bac

- **Dans la voie générale**, les élèves préparent tous un **bac général** coloré par différents enseignements de spécialité.

- **Dans la voie technologique**, les élèves choisissent l'un des **7 bacs** proposés dans l'académie dans le domaine qui les intéresse (gestion, santé, laboratoire...).

### 3<sup>e</sup> étape : Choisir ses enseignements de spécialité

Les enseignements de spécialité sont des enseignements obligatoires. Ils ont pour objectifs de permettre aux élèves d'approfondir et d'élargir leurs connaissances et compétences dans des domaines particuliers et de les préparer à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

- **Dans la voie générale**, les lycéens choisissent 3 enseignements de spécialité parmi les 11 proposés en classe de première puis 2 spécialités parmi les 3 choisies, en classe de terminale.

- **Dans la voie technologique**, les 3 enseignements de spécialité de première et les 2 de terminale découlent directement de la série de bac. Dans les séries STI2D et STMG, les élèves ont à choisir un enseignement spécifique en terminale et dès la classe de première pour les bacs STL et STAV.

# La voie générale

## Le bac général

### Objectif, études supérieures longues !

Dans la voie générale, les programmes permettent d'acquérir progressivement des savoirs, démarches et méthodes avec un niveau d'abstraction de plus en plus important. L'objectif est de préparer les élèves à des études supérieures longues, principalement à l'université, en classes préparatoires ou au sein de grandes écoles.

### Les enseignements communs

Ces enseignements représentent la base commune pour tous les élèves de la voie générale et s'inscrivent dans la continuité de la classe de seconde. Ils représentent un peu plus de la moitié du total de l'horaire (environ 57 %), en première et en terminale. Ils donnent une culture générale indispensable à la compréhension du monde moderne.

Enseignements communs	Première	Terminale
Français	4h	-
Philosophie	-	4h
Histoire-géographie	3h30*	3h30*
Enseignement moral et civique	18h/an	18h/an
Langue vivante A et Langue Vivante B <sup>(a)</sup> <sup>(b)</sup>	5h*	4h30*
Education physique et sportive	2h	2h
Enseignement scientifique	2h30*	2h30*
Eléments fondamentaux de la culture KANAK	18h/an*	18h/an*
<b>TOTAL Horaire élève par semaine</b>	<b>18h*</b>	<b>17h30*</b>
Accompagnement personnalisé		
Accompagnement au choix de l'orientation		
Heures de vie de classe		

#### \* Adaptation à la Nouvelle-Calédonie

(a) La langue vivante B ou C peut être étrangère ou langues kanak (LK)

(b) Enseignement auquel peut s'ajouter une heure avec un assistant de langue

### Info +

La moyenne des résultats de tous les enseignements communs de première et de terminale est prise en compte pour l'examen du bac, dans le cadre du contrôle continu.

## Bien choisir sa combinaison

**Les treize enseignements de spécialité** se déclinent dans des domaines divers, qui peuvent être assemblés. Leurs combinaisons doivent permettre d'ouvrir des horizons variés.

**3 enseignements de spécialité sont à choisir en première et 2 en terminale** parmi les 3 initiaux. Ils doivent répondre aux goûts et motivations de l'élève, dans les domaines qu'il souhaite approfondir. Ces enseignements représentent environ 43 % de l'emploi du temps

Enseignements de spécialité	Au choix 3 spécialités	Au choix 2 spécialités
	Première	Terminale
Arts***	4h	6h
Biologie, Ecologie**	4h	6h
Education physique, pratiques et culture sportives - <b>OUVERTURE 2022</b>	4h	6h
Histoire-géographie, Géopolitique et Science Politique*	4h	6h
Humanités, Littérature et Philosophie*	4h	6h
Langue, Littératures et Cultures étrangères	4h	6h
Littérature, Langues et Cultures de l'antiquité	4h	6h
Mathématiques*	4h	6h
Numérique et Sciences informatiques *	4h	6h
Physique chimie*	4h	6h
Sciences de la Vie et de la Terre*	4h	6h
Sciences de l'ingénieur	4h	6h
Sciences Economiques et Sociales*	4h	6h
<b>Total horaire élève par semaine</b>	<b>12h</b>	<b>12h</b>

**Pour chaque enseignement :**

Epreuves finales (coef. 14 à l'oral et coef. 16 à l'écrit) : les 2 enseignements de spécialité de terminale

Epreuves communes de contrôle continu (E3C) (coef. 30) : deux séries d'épreuves en 1<sup>re</sup> pour l'enseignement de spécialité qui ne sera pas suivi en terminale

Contrôle continu (coef. 10) : moyenne de l'évaluation des résultats de l'élève, chacun comptant à poids égal pour la première et la terminale.

**Nouveauté 2022 : « Education physique, Pratiques et culture sportives » au lycée J. Garnier**

Création d'un nouvel enseignement de spécialité « **Éducation physique, pratiques et culture sportives** » pour la voie générale du lycée. Il sera proposé à la rentrée 2022 en classe de première générale.

Il s'adresse aux lycéens ayant une appétence pour les activités physiques, sportives et artistiques dans leurs dimensions pratiques, sociales et culturelle. Il prolonge et enrichit l'enseignement commun d'EPS par la pratique d'activités physiques, sportives et artistiques (APSA) variées et par des apports théoriques sur la culture sportive. Il offre une formation qui permet d'envisager diverses orientations dans l'enseignement supérieur au regard de son projet personnel et professionnel ; projets multiples pouvant concerner les métiers de l'enseignement, de la santé et du bien-être, ou de la protection des personnes.

\* 7 spécialités proposées dans tous les lycées publics et privés sous contrat en Nouvelle-Calédonie

\*\* Uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole

\*\*\* Au choix parmi : arts plastiques, cinéma audiovisuelle, musique (non proposé en Nouvelle-Calédonie), théâtre ou histoire des arts

## A savoir...

### Un choix à faire dès la seconde

Le choix des enseignements de spécialité s'effectue à partir du **2<sup>e</sup> trimestre de la classe de 2<sup>de</sup>**.

Ce choix est préparé notamment grâce à **l'accompagnement au choix de l'orientation**, tout au long de l'année. Il n'est pas lié au choix préalable d'un enseignement optionnel particulier.

Il est **éclairé par les recommandations du conseil de classe** à la fin des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestre de 2<sup>de</sup>, qui pourront éventuellement donner lieu à une évolution des souhaits de l'élève.

### Une combinaison personnalisée

Théoriquement, il est possible de **choisir n'importe quelle combinaison d'enseignements de spécialité**. Si un enseignement n'est pas proposé dans l'établissement d'origine de l'élève, plusieurs options sont possibles :

- Être affecté dans un autre établissement du même secteur géographique qui propose cet enseignement, selon certaines conditions.
- Suivre cet enseignement dans un autre établissement, selon certaines conditions.
- Votre établissement pourra toujours vous proposer de **suivre les cours de la spécialité souhaitée par correspondance via le CNED** (Centre national d'enseignement à distance). (Se renseigner auprès de votre établissement)

### Deux enseignements en terminale

A l'issue de la classe de première, l'élève précisera les deux enseignements de spécialité qu'il conservera pour les approfondir.

**A titre exceptionnel**, le choix en classe de terminale d'un enseignement de spécialité différent de ceux choisis en première est possible, à la demande de l'élève et sur décision du chef d'établissement après avis du conseil de classe en fin d'année de première. Dans ce cas, une remise à niveau peut être proposée.

### L'évaluation

Les enseignements de spécialité qui représentent près de la moitié des enseignements du cycle terminal sont évalués à plusieurs reprises de différentes manières :

- **2 épreuves finales écrites de terminales** (coefficient 16 chacune).
- **1 épreuve orale en terminale** avec projet individuel ou collectif (coefficient 10).
- **1 épreuve de contrôle continu** en première pour la spécialité non choisie en terminale (coefficient 5).



Ils permettent d'affiner son profil de bac. Les élèves peuvent choisir un enseignement de 3 heures en première et deux en terminale. Certains sont proposés dès la 1<sup>re</sup> et d'autres uniquement en terminale.

**En classe de première**, l'élève peut choisir un enseignement optionnel au choix parmi les enseignements suivants :

- **LVC** (troisième langue vivante)
- **EPS** (Education physique et sportive)
- **Arts** (arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique ou théâtre)
- **LCA** (langues et cultures de l'Antiquité) Latin ou Grec cumulable avec une autre option.

**En classe de terminale**, l'élève peut choisir un autre enseignement optionnel parmi les suivants :

- **Mathématiques complémentaires** : Cet enseignement est dédié aux élèves ne choisissant pas l'enseignement de spécialité « Mathématiques » en classe de terminale. Il n'est pas obligatoire d'avoir suivi l'enseignement « Mathématiques » en classe de première mais vivement recommandé.
- **Mathématiques expertes** : Cet enseignement est dédié uniquement aux élèves qui choisissent de continuer la spécialité « Mathématiques » en classe de terminale.
- **Droit et grands enjeux du monde contemporain**

**En Nouvelle-Calédonie, offre garantie dans tous les lycées de « mathématiques expertes », « mathématiques complémentaires » et « droit et grands enjeux du monde contemporain ».**

Le choix d'un enseignement optionnel n'est **pas obligatoire** mais il peut permettre de suivre une discipline pour laquelle on a des appétences sans pour autant la choisir en enseignement de spécialité. Ce choix n'est pas anodin, **les enseignements optionnels sont évalués tout au long de l'année**, en première et en terminale.

### L'affectation

Dans la voie générale, les élèves admis dans la classe supérieure continuent leur scolarité dans **le même établissement** ou bien dans **un autre établissement (en fonction des places disponibles)**, si la spécialité choisie n'est pas proposée.

### Education physique, pratiques et culture sportives

L'enseignement de spécialité **Education physique, pratiques et culture sportives** s'adresse aux lycéens ayant une appétence pour les activités physiques, sportives et artistiques dans leurs dimensions pratiques, sociales et culturelle. Il prolonge et enrichit l'enseignement commun d'EPS par la pratique d'activités physiques, sportives et artistiques (APSA) variées et par des apports théoriques sur la culture sportive. Il offre une formation qui permet d'envisager diverses orientations dans l'enseignement supérieur au regard de son projet personnel et professionnel ; projets multiples pouvant concerner les métiers de l'enseignement, de la santé et du bien-être, ou de la protection des personnes.

### Langues, littératures et cultures étrangères

L'enseignement de spécialité en **Langues, littératures et cultures étrangères** s'adresse à tous les élèves souhaitant consolider leur maîtrise d'une langue vivante étrangère (allemand, anglais, espagnol, italien) ou régionale et acquérir une culture approfondie et diverse relative à la langue étudiée. En s'appuyant sur des supports variés (œuvres littéraires, articles de presse, films, documents iconographiques, documents numériques ...), les élèves étudient des thématiques telles que "le voyage" ou "les imaginaires", tout en pratiquant l'ensemble des activités langagières (réception, production, interaction).

### Littérature, langues et cultures de l'Antiquité

La spécialité **Littérature, langues et cultures de l'Antiquité** propose d'étudier de manière approfondie la langue, la littérature, l'histoire et les civilisations grecque et romaine en les mettant constamment en regard avec notre monde contemporain. Cette spécialité se fonde sur la lecture et la découverte de nombreux textes, en langue ancienne et en traduction, qui servent de supports à l'apprentissage du latin ou du grec. Le thème central "Vivre dans la cité", est décliné à travers l'étude des rapports entre hommes et femmes, des formes de la justice et de la place des dieux. En revisitant ainsi les modes de vie et de pensée des Anciens à la lumière de la modernité, l'élève en perçoit autant la singularité que la proximité. Il enrichit sa réflexion sur les sociétés antiques et contemporaines et acquiert une culture riche et diverse.

### Humanités, littérature et philosophie

La spécialité **Humanités, littérature et philosophie** propose l'étude de la littérature et de la philosophie de toutes les époques par la lecture et la découverte de nombreux textes afin d'affiner la pensée et de développer la culture de l'élève. Elle s'appuie sur plusieurs grandes questions qui accompagnent l'humanité, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours : comment utiliser les mots, la parole et l'écriture ? Comment se représenter le monde, celui dans lequel on vit et ceux dans lesquels ont vécu et vivent d'autres hommes et femmes ? Cet enseignement développe ainsi la capacité de l'élève à analyser des points de vue, à formuler une réflexion personnelle argumentée et à débattre sur des questions qui relèvent des enjeux majeurs de l'humanité.

### Sciences économiques et sociales

L'enseignement de spécialité **Sciences économiques et sociales** renforce et approfondit la maîtrise par les élèves des concepts, méthodes et problématiques essentiels de la science économique, de la sociologie et de la science politique. Il éclaire les grands enjeux économiques, sociaux et politiques des sociétés contemporaines. En renforçant les approches microéconomiques nécessaires pour comprendre les fondamentaux de l'économie et en proposant une approche pluridisciplinaire qui s'appuie notamment sur les sciences sociales, cet enseignement contribue à l'amélioration de la culture économique et sociologique des lycéens.

### Histoire-Géographie, géopolitique et sciences politiques

La spécialité **Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques** propose des clés de compréhension du monde contemporain par l'étude de différents enjeux politiques, sociaux et économiques majeurs. Chaque thème est l'occasion d'une observation du monde actuel, mais également d'un approfondissement historique et géographique permettant de mesurer les influences et les évolutions d'une question politique. L'analyse, adossée à une réflexion sur les relations internationales, développe le sens critique des élèves, ainsi que leur maîtrise des méthodes et de connaissances approfondies dans différentes disciplines ici conjuguées.

### Mathématiques

L'enseignement de spécialité **mathématiques** permet aux élèves de renforcer et d'approfondir l'étude des thèmes suivants : "Algèbre", "Analyse", "Géométrie", "Probabilités et statistique" et "Algorithmique et programmation". Cet enseignement s'ouvre à l'histoire des mathématiques pour expliquer l'émergence et l'évolution des notions et permet aux élèves d'accéder à l'abstraction et de consolider la maîtrise du calcul algébrique. L'utilisation de logiciels, d'outils de représentation, de simulation et de programmation favorise l'expérimentation et la mise en situation. Les interactions avec d'autres enseignements de spécialité tels que physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, sciences de l'ingénieur, sciences économiques et sociales sont valorisées.

### Numérique et sciences informatiques

L'enseignement de spécialité **Numérique et sciences informatiques** propose aux élèves de découvrir des notions en lien, entre autres, avec l'histoire de l'informatique, la représentation et le traitement de données, les interactions homme-machine, les algorithmes, le langage et la programmation. L'élève s'approprie des notions de programmation en les appliquant à de nombreux projets. La mise en œuvre du programme multiplie les occasions de mise en activité des élèves, sous diverses formes qui permettent de développer des compétences transversales (autonomie, initiative, créativité, capacité à travailler en groupe, argumentation, etc.).

### Physique-chimie

L'enseignement de spécialité **physique-chimie** propose aux élèves de découvrir des notions en liens avec les thèmes "Organisation et transformations de la matière", "Mouvement et interactions", "L'énergie : conversions et transferts" et "Ondes et signaux". Les domaines d'application choisis ("Le son et sa perception", "Vision et images", "Synthèse de molécules naturelles", etc.) donnent à l'élève une image concrète, vivante et moderne de la physique et de la chimie. Cet enseignement accorde une place importante à l'expérimentation et redonne toute leur place à la modélisation et à la formulation mathématique des lois physiques.

### Sciences de l'ingénieur

L'enseignement de spécialité **Sciences de l'ingénieur** propose aux élèves de découvrir les notions scientifiques et technologiques de la mécanique, de l'électricité, de l'informatique et du numérique. Cet enseignement développe chez l'élève ses capacités d'observation, d'élaboration d'hypothèses, de modélisation, d'analyse critique afin de comprendre et décrire les phénomènes physiques utiles à l'ingénieur. L'enseignement de sciences de l'ingénieur intègre ainsi des contenus aux sciences physiques. Le programme introduit la notion de design qui sollicite la créativité des élèves, notamment au moment de l'élaboration d'un projet. Ce dernier permet aux élèves, sous la forme d'un défi, d'imaginer et de matérialiser une solution à un type de problématique rencontré par un ingénieur.

### Science de la vie et de la Terre

L'enseignement de spécialité **sciences de la vie et de la Terre** propose aux lycéens d'approfondir des notions en liens avec les thèmes suivants : la Terre, la vie et l'organisation du vivant ; les enjeux planétaires contemporains ; le corps humain et la santé. Le programme développe chez le lycéen des compétences fondamentales telles que l'observation, l'expérimentation, la modélisation, l'analyse, l'argumentation, etc., indispensables à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. Cette spécialité propose également à l'élève une meilleure compréhension du fonctionnement de son organisme, une approche réfléchie des enjeux de santé publique et une réflexion éthique et civique sur la société et l'environnement. La spécialité sciences de la vie et de la Terre s'appuie sur des connaissances de physique-chimie, mathématiques et informatique acquises lors des précédentes années et les remobilise dans des contextes où l'élève en découvre d'autres applications.

## Musique

L'enseignement de spécialité **musique** développe les compétences fondamentales nécessaires à l'expression musicale individuelle et collective. Les élèves acquièrent une culture musicale large et approfondie forgée par l'écoute, l'analyse et l'interprétation d'un grand nombre d'œuvres. Ils réalisent des projets musicaux et développent ainsi leur réflexion sur les pratiques musicales et sur les fonctions assumées par la musique, hier et aujourd'hui, en France et ailleurs. Ils construisent également des compétences transversales liées, entre autres, à la réalisation de travaux en groupe ou à la présentation de travaux devant un public.  
(Non proposé en Nouvelle-Calédonie)

## Arts plastiques

L'enseignement de spécialité **Arts plastiques** associe l'exercice d'une pratique plastique et la construction d'une culture artistique diverse. Fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art. Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes : dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images. Prenant en compte cette pluralité de domaines et d'esthétiques, de langages et de moyens, de processus et de pratiques, il permet à l'élève de découvrir la diversité des œuvres, des démarches artistiques, de leurs présentations et de leurs réceptions. Il l'inscrit dans une dynamique d'expérimentation et d'exploration, de recherche et d'invention, d'encouragement aux projets individuels et collectifs, de rencontres sensibles avec la création artistique et de réflexion sur l'art.

## Théâtre

L'enseignement de spécialité **théâtre** propose d'associer une pratique de jeu et une expérience de spectateur approfondie par la découverte de nombreux spectacles et la construction d'une culture théâtrale. Cet enseignement permet l'acquisition du vocabulaire d'analyse essentiel pour comprendre les choix opérés pour la création d'un spectacle et de connaissances historiques par l'étude de plusieurs grandes époques de développement de l'art théâtral, y compris dans des traditions non-occidentales. Au-delà de l'adaptation d'un texte à la scène, l'élève s'interroge sur ce qui constitue et caractérise un spectacle, ainsi que sur la relation entre ce spectacle et ses spectateurs. Il découvre et expérimente, par une pratique de mise en scène, toutes les composantes techniques du théâtre.

# Arts

## Au choix parmi :

### Cinéma-audiovisuel

L'enseignement de spécialité **cinéma-audiovisuel** propose aux élèves une formation aux formes les plus larges de la création en images et en sons, à partir d'approches historiques, stylistiques, techniques et sociologiques. Cet enseignement repose également sur la pratique de l'écriture, de la mise en scène, de la captation et du montage, et sur la découverte des techniques, des métiers et des contraintes économiques liées aux objets de grande diffusion (films, séries, vidéos diffusées sur Internet, jeux vidéo, etc.). En classe de première, l'attention se porte particulièrement sur le statut de l'auteur : comment un style et un propos peuvent-ils se développer dans les contraintes multiples du système de production ? Comment le projet d'un réalisateur peut-il émerger d'un processus collectif porté tant par une équipe artistique que par une équipe technique ?

### Histoire des arts

L'enseignement de spécialité **histoire des arts** propose aux élèves un panorama des formes de création artistique et s'attache à étudier leur contexte de création, quelles que soient leur époque et leurs origines géographiques. Cet enseignement a pour objectif de dispenser des clés d'analyse pour l'approche et la compréhension des arts plastiques, de la musique, des arts du spectacle, du cinéma, de l'architecture, etc. Il offre également une initiation aux pratiques culturelles en confrontant les élèves aux œuvres grâce à des visites de différentes institutions culturelles. En classe de première, l'enseignement est centré sur les modalités de création d'une œuvre : les techniques, l'artiste, le public et ses attentes ; le contexte politique, économique, social et artistique ; la popularité et la postérité de l'œuvre au fil du temps.

# Uniquement en Lycée agricole

## Biologie-écologie

L'enseignement **biologie-écologie** a pour objectifs de participer à la construction d'une culture scientifique solide, à la formation de l'esprit critique et de préparer aux études supérieures notamment dans les domaines de l'agronomie, de l'écologie, de la santé humaine et animale, du sport.

Le programme s'articule autour de thématiques reflétant les questionnements scientifiques et sociétaux :

- Enjeux environnementaux : ressources, biodiversité, écosystèmes, climat
- Enjeux de santé publique : alimentation, environnement, activité physique, comportement à risque, patrimoine génétique.

Cet enseignement contribue également à :

- Inclure des situations concrètes dans les apprentissages : sorties sur le terrain, travail en laboratoire, rencontres avec des professionnels

### Info +

Elaborer son parcours mathématiques adapté à son projet de poursuite d'études

**L'Enseignement scientifique commun (tronc commun)** permet de présenter des méthodes, modèles et outils mathématiques utilisés pour décrire et expliquer la réalité complexe du monde et pour prédire ses évolutions. Les élèves travaillent dans des contextes issus d'autres disciplines (physique-chimie, sciences économiques et sociales, etc...) En Nouvelle-Calédonie, la demi-heure supplémentaire permet de consolider les apprentissages en mathématiques.

**L'enseignement de spécialité mathématiques** s'insère dans le continuum de formation Bac-3/Bac+3. Il vous permet de développer votre culture mathématique et d'atteindre le niveau dont vous avez besoin pour réussir vos études supérieures, qu'elles soient à dominante économique, sociale ou scientifique.

**L'option "mathématiques complémentaires"** est destinée prioritairement aux élèves qui, ayant suivi la spécialité « mathématiques » en première et ne souhaitant pas poursuivre cet enseignement en terminale, ont cependant besoin de compléter leurs connaissances mathématiques par un enseignement adapté à leur poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur. C'est le cas en particulier pour les élèves qui se destineraient aux études médicales ou en sciences sociales ou économiques.

L'accès à cet enseignement sera possible pour des élèves n'ayant pas suivi l'enseignement de spécialité en première, mais ils ne seront pas prioritaires. Cependant, les deux programmes étant en partie liés, une remise à niveau des élèves concernés sera nécessaire.

**L'option "mathématiques expertes"** est destinée aux élèves qui ont un goût affirmé pour les mathématiques, et qui visent des formations où les mathématiques occupent une place prépondérante.

Cet enseignement s'adresse aux élèves ayant choisi l'enseignement de spécialité "mathématiques" en terminale et qui envisagent des classes préparatoires ou des études de mathématiques à l'Université.



**ATTENTION** : les informations relatives aux offres de formation sont susceptibles de modifications et seront ouvertes à la condition qu'il y ait une demande suffisante

(PU) Public (PR) Privé

Enseignements de spécialités 3 spécialités en Première 2 spécialités en Terminale	ANTOINE KELA (PU)	APOLLINAIRE ANOVA (PR)	BLAISE PASCAL (PR)	DO KAMO (PR)	JULES GARNIER (PU)	LAPÉROUSE (PU)	DICK UKEIWE (PU)	MICHEL ROCARD (PU)	MONT-DORE (PU)	WILLIAMA HAUDRA (PU)
	Mathématiques	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Physique-chimie	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Science de la vie et de la terre	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Sciences Économiques et Sociales	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Humanités, littérature et philosophie	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Numérique et sciences informatiques	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Langues, littératures et cultures étrangères	ANGLAIS	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	ESPAGNOL					●	●			
Langues, littératures et cultures de l'antiquité (LLCA)						●	●			
Sciences de l'Ingénieur	●				●			●	●	
Arts parmi :										
Arts plastiques		●	●				●			
Cinéma audiovisuel					●	●				
Musique										
Théâtre						●				
Histoire des Arts							●			
Education physique, pratiques et culture sportives- <b>OUVERTURE 2022</b>					●					



7 Spécialités proposées dans tous les lycées de la Nouvelle-Calédonie

Spécialités proposées selon l'établissement

**ATTENTION** : les informations relatives aux offres de formation sont susceptibles de modifications et seront ouvertes à la condition qu'il y ait une demande suffisante

(PU) Public (PR) Privé

Enseignements optionnels 1 enseignement en Première 1 enseignement en Terminale	ANTOINE KELA (PU)	APOLLINAIRE ANOVA (PR)	BLAISE PASCAL (PR)	DO KAMO (PR)	JULES GARNIER (PU)	LAPÉROUSE (PU)	DICK UKEIWE (PU)	MICHEL ROCARD (PU)	MONT-DORE (PU)	WILLIAMA HAUDRA (PU)
	<b>EN PREMIÈRE ET EN TERMINALE</b>									
<b>LVC (dont offre Langue Kanak obligatoire)</b>										
ALLEMAND										
CHINOIS										
ESPAGNOL				•						
ITALIEN										
JAPONAIS								•		
AJIE				•						
DREHU		•	•	•	•	•	•			
NENGONE				•	•	•	•			
PAICI	•			•						
<b>Arts</b>										
Arts plastiques		•	•			•	•			
Cinéma audiovisuel						•				
Musique										
Théâtre	•					•				
Histoire des Arts										
<b>Éducation Physique et Sportive (EPS)</b>	•	•	•	•	•		•	•		•
<b>Langues et cultures de l'antiquité (LCA)</b>										
LATIN			•		•	•	•			
GREC										
<b>EN TERMINALE UNIQUEMENT *</b>										
<b>Mathématiques expertes</b>	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
<b>Mathématiques complémentaires</b>	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
<b>Droit et grands enjeux du monde contemporain (DGEMC)</b>	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•

\*L'ouverture des options dépendra du nombre de demandes d'inscription

# La voie technologique

## Les bacs technologiques

### Objectif, études supérieures technologiques !

Dans toutes les séries, conjugués aux matières générales, les enseignements technologiques sont privilégiés, principalement par le biais de **projets et d'études de cas concrets**. L'objectif est de préparer les élèves à des études supérieures technologiques, par exemple, de démarrer par un BUT ou un BTS, avec possibilité de poursuites d'études.

### Info +

Le BUT (bachelor universitaire de technologie), nouveau diplôme préparé en IUT en trois ans à partir de la rentrée 2022, remplacera le DUT (diplôme universitaire technologique).

### L'organisation des enseignements

La voie technologique est organisée par **grands domaines** (industrie et développement durable, laboratoire, santé et social, design et arts appliqués, etc.) **Dans toutes les séries, les élèves suivent des enseignements généraux, de spécialité et spécifiques.**

**Les enseignements généraux** (français, histoire-géographie, langues...) permettent de consolider les savoirs fondamentaux en donnant des repères culturels et historiques.

**Les enseignements de spécialité**, propres à la série, en découlent directement, à raison de trois enseignements de spécialité en classe de première puis de deux en classe de terminale.

**Un enseignement spécifique obligatoire** est proposé (dès la 1<sup>re</sup> ou en terminale) dans la moitié des séries technologiques. Il offre la possibilité d'approfondir une thématique et permet d'acquérir des concepts et des méthodes de travail spécifiques et aide à préparer la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

## Liste et volumes horaires des enseignements

ENSEIGNEMENTS COMMUNS A TOUTES LES SERIES		PREMIÈRE	TERMINALE
Français		3h <sup>(a)</sup>	-
Philosophie		-	2h
Histoire-géographie		2h	2h
Enseignement moral et civique		18h annuelles	18h annuelles
Langue vivante A étrangère et langue vivante B étrangère ou régionale + enseignement technologique en langue vivante A		4h30 (dont 1h d'ETLV) <sup>(a)</sup>	4h30 (dont 1h d'ETLV) <sup>(a)</sup>
Éducation physique et sportive		2h	2h
Mathématiques		3h	3h
Éléments fondamentaux de la culture Kanak		18h annuel	18h annuel
Éducation socio-culturelle <sup>(b)</sup>		1h	1h
Technologies de l'informatique et du multimédia <sup>(b)</sup>		0h30	0h30
SÉRIES	ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ SPECIFIQUES A CHAQUE SERIE	PREMIÈRE (3 spécialités)	TERMINALE (2 spécialités)
ST2S	Physique-chimie pour la santé	3h	-
	Biologie et physiopathologie humaines	5h	-
	Chimie, biologie et physiopathologie humaines	-	8h
	Sciences et techniques sanitaires et sociales	7h	8h
STAV <sup>(b)</sup>	Gestion des ressources et de l'alimentation	6h45	6h45
	Territoires et sociétés	2h30	-
	Technologie	3h	-
	Territoire et technologie	-	4h30
STD2A	Physique-chimie	2h	-
	Outils et langages numériques	2h	-
	Design et métiers d'art	14h	-
	Analyse et méthodes en design	-	9h
	Conception et création en design et métiers d'art	-	9h
STHR	Enseignement scientifique alimentation-environnement (ESAE)	3h	-
	Sciences et technologies culinaires et des services	10h	-
	Sciences et technologies culinaires et des services - enseignement scientifique alimentation-environnement (ESAE)	-	13h
	Économie - gestion hôtelière	5h	5h
STI2D	Innovation technologique	3h	-
	Ingénierie et développement durable (I2D)	9h	-
	Ingénierie, innovation et développement durable (2I2D) avec 1 enseignement spécifique parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique	-	12h
	Physique-chimie et mathématiques	6h	6h
STL	Physique-chimie et mathématiques	5h	5h
	Biochimie-biologie	4h	-
	Biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	9h	-
	Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	-	13h
STMG	Sciences de gestion et numérique	7h	-
	Management	4h	-
	Management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique parmi : gestion et finance ; mercatique (marketing) ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information de gestion	-	10h
	Droit et économie	4h	6h
ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS (au choix du candidat, 1 enseignement au plus)			
Arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre)		3h	3h
Éducation physique et sportive		3h	3h
Langue vivante C étrangère ou régionale (uniquement pour la série STHR)		3h	3h
Atelier artistique		72h annuelles	72h annuelles
LVC (langue vivante étrangère ou régionale) / Pratiques physiques et sportives / Hippologie et équitation / Pratiques sociales et culturelles / Pratiques professionnelles <sup>(b)</sup>		3h	3h

(a) 3h30 dans les lycées agricoles.

(b) En lycée agricole

# Les 7 séries technologiques - Descriptifs

## La série STAV

### Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

Concerne les élèves des lycées agricoles motivés par la biologie, l'agriculture et l'environnement. La formation privilégie l'approche environnementale, alimentaire et agronomique. Cette série prépare aux BTSA (brevets de technicien supérieur agricole) et aux spécialités de BTS et DUT en lien avec l'agroalimentaire et l'environnement.

## La série ST2S

### Sciences et technologies de la santé et du social

S'adresse aux élèves intéressés par les relations humaines et le travail dans le domaine social et paramédical. La biologie et la physiopathologie, les sciences et techniques sanitaires et sociales... constituent les matières dominantes. Cette série prépare aux BTS des secteurs paramédical et social, au DUT carrières sociales, ainsi qu'aux écoles paramédicales et sociales.

## La série STD2A

### Sciences et technologies du design et des arts appliqués

Vise les élèves attirés par les applications de l'art (graphisme, mode, design...) et par la conception d'objets ou d'espaces. La discipline design et arts appliqués représente une part importante de l'emploi du temps. Les bacheliers STD2A accèdent aux DMA (diplômes des métiers d'art) et DN MADE (diplôme national des métiers d'art et de design).

## La série STHR

### Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

Se prépare après une 2<sup>de</sup> spécifique. Il est cependant possible de demander l'accès en 1<sup>re</sup> STHR après une seconde générale et technologique.

## La série STL

### Sciences et technologies de laboratoire

Concerne les élèves qui s'intéressent aux manipulations en laboratoire et à l'étude des produits de la santé, de l'environnement, des bio-industries, des industries de la chimie... Les travaux pratiques en laboratoire, la physique-chimie, la biologie, la biochimie et les sciences du vivant sont des matières prépondérantes. Cette série prépare à une poursuite d'études courtes (BTS, DUT) ou longues dans les domaines de la physique, de la chimie et de la biologie.

## La série STI2D

### Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

S'adresse aux élèves qui veulent comprendre le fonctionnement des systèmes techniques de l'industrie, ou du quotidien, et qui veulent concevoir de nouveaux produits. Les enseignements de mathématiques et de physique chimie sont en lien avec les problématiques industrielles. Cette série permet un large choix de poursuites d'études supérieures dans le domaine industriel en BTS et en DUT, puis en licence professionnelle. Les plus motivés peuvent viser l'admission en école d'ingénieur.

## La série STMG

### Sciences et technologies du management et de la gestion

Elle s'adresse aux élèves intéressés par la réalité du fonctionnement des organisations, les relations au travail, les nouveaux usages du numérique, le marketing, la recherche et la mesure de la performance, l'analyse des décisions et l'impact des stratégies d'entreprise. Elle comporte des enseignements généraux et des enseignements de management, de droit, d'économie et de sciences de gestion, avec une spécialisation en classe de terminale autour des ressources humaines et de la communication, du marketing, de la gestion et de la finance ou encore des systèmes d'information de gestion. Elle permet, avec l'enseignement général et l'enseignement technologique, une poursuite d'études qui va de bac +2 (BTS, DUT) à bac +5 et au-delà (écoles de commerce et de management, masters, expertise comptable).



## Les séries technologiques et leurs spécialités par établissement

Les élèves de terminale suivent l'enseignement de deux spécialités. Dans certaines séries, un enseignement spécifique (intégré dans une des 2 spécialités) devra être choisi :

- **En STMG** : dans la spécialité Management, l'élève choisira parmi gestion et finance ; mercatique (marketing) ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information de gestion
- **En STI2D** : dans la spécialité Ingénierie, Innovation et Développement Durable, l'élève choisira parmi architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique
- **En STL** : l'élève choisira parmi Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire (choix à faire dès la première STL)
- **En STAV** : dans la spécialité Territoire et Technologie, l'élève choisira parmi Aménagement ; Production

Le tableau ci-dessous présente les séries et les enseignements spécifiques proposés par les établissements.

SERIES TECHNOLOGIQUES	ANTOINE KELA (PU)	APOLLINAIRE ANOVA (PR)	BLAISE PASCAL (PR)	DO KAMO (PR)	ESCOFFIER (PU)	JULES GARNIER (PU)	LAPÉROUSE (PU)	DICK UKEIWE (PU)	MICHEL ROCARD (PU)	MONT-DORE(PU)	WILLIAMA HAUDRA (PU)
	<b>STD2A</b>						•				
<b>STHR</b>					•						
<b>STI2D</b>											
architecture et construction						•			•	•	
énergies et environnement		•				•			•		
Innovation technologique et éco-conception						•					
systèmes d'information et numérique		•				•				•	
<b>STL</b>											
Biotechnologies									•		
Sciences physiques et chimiques en laboratoire									•		
<b>STMG</b>											
Gestion et finance	•	•	•	•		•	•	•			
Mercatique	•	•	•	•		•	•	•		•	•
Ressources humaines et communication	•	•	•	•			•	•		•	•
Systèmes d'information de gestion			•					•			
<b>ST2S</b>		•						•			
<b>STAV</b>											
Aménagement									•		
Production									•		
<b>OPTIONS</b>											
<b>Arts</b>	•	•	•				•	•			
<b>EPS</b>	•	•	•	•	•	•		•	•		•
<b>LVC</b>					•		•				

### Lexique des abréviations (lire descriptifs pages 23-24)

BAC STAV	Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant
BAC STD2A	Sciences et technologies du design et des arts appliqués
BAC STHR	Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
BAC STI2D	Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
BAC STL	Sciences et technologies de laboratoire
BAC STMG	Sciences et technologies du management et de la gestion
BAC ST2S	Sciences et technologies de la santé et du social

# Les lycées généraux et technologiques et leurs formations par province

On trouvera présentés ci-dessous les baccalauréats général et technologique classés par provinces et noms des établissements (publics ou privés, sous contrat).

## Δ Enseignement public

### ■ Enseignement privé

DNL : Discipline Non-Linguistique (matière enseignée en langue étrangère)

SELO : Section Européenne ou de Langue Orientale

SIA : Section Internationale Australienne

**ATTENTION** : les informations relatives aux offres de formation sont susceptibles de modifications et seront ouvertes à la condition qu'il y ait une demande suffisante

## Δ Les lycées publics en PROVINCE-SUD

### Lycée DICK UKEIWE

BP KO183 – 98830 Dumbéa  
Tél : 41 01 00 – Fax : 41 01 01  
<http://weblgn.ac-noumea.nc/>

#### Diplômes préparés

- Bac général, spécialités proposées : Mathématiques / Physique-chimie/ Sciences de la vie et de la Terre / Sciences Économiques et Sociales / Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques / Humanités, littérature et philosophie / Numérique et sciences informatiques/ Langues, littératures et cultures étrangères / Langues, littératures et cultures de l'antiquité / Arts : Arts plastiques **OUVERTURE 2022**

#### Langues vivantes

LVA : Anglais  
LVB : Espagnol, Japonais, Drehu, Nengone  
LVC : Drehu, Nengone

#### Sections particulières :

CHAM : Karaté, Natation (Pôle Espoir Mixte), Judo (Pôle Espoir Mixte), Handball (Pôle Espoir Féminin), Rugby (Pôle Espoir Mixte).

Section euro DNL anglais

SIA Section Internationale Australienne

#### Diplômes technologiques préparés

- Bac STMG Enseignements spécifiques : gestion et finance / mercatique / ressources humaines et communication / systèmes d'information de gestion
- Bac ST2S

### Lycée LA PÉROUSE

BP M5 – 98849 Nouméa Cedex  
Tél : 28 33 60 – Fax : 27 74 50  
<http://weblaperouse.ac-noumea.nc/>

#### Diplômes préparés

- Bac général spécialités proposées : Mathématiques / Physique-chimie/ Sciences de la vie et de la Terre / Sciences Économiques et Sociales / Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques / Humanités, littérature et philosophie / Numérique et sciences informatiques/ Langues, littératures et cultures étrangères / Langues, littératures et cultures de l'antiquité / Arts : Cinéma audiovisuel / Théâtre

#### Langues vivantes

LVA : Anglais  
LVB : Allemand, Espagnol, Japonais, Italien  
LVC : Drehu, Nengone

#### Sections particulières :

CHAM : Sport : Escalade, Escrime, Tennis de table, Tir à l'arc, Squash, Tennis

DNL anglais (Non SELO)

SIA Section Internationale Australienne

#### Diplôme technologique préparé

- Bac STMG Enseignements spécifiques : gestion et finance / mercatique / ressources humaines et communication

## Lycée polyvalent JULES GARNIER

BP H3 – 98849 Nouméa Cedex  
Tél : 24 35 55 – Fax : 27 76 46  
<http://webgarnier.ac-noumea.nc/>

### Diplômes préparés

- Bac général spécialités proposées : Mathématiques / Physique-chimie/ Sciences de la vie et de la Terre / Sciences Économiques et Sociales / Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques / Humanités, littérature et philosophie / Numérique et sciences informatiques/ Langues, littératures et cultures étrangères / Langues, littératures et cultures de l'antiquité / Sciences de l'ingénieur/Education physique, pratiques et culture sportives **OUVERTURE 2022**/ Arts : cinéma audiovisuel **OUVERTURE 2022**

### Langues vivantes

LVA : Anglais  
LVB : Espagnol, Japonais, Drehu, Nengone  
LVC : Drehu, Nengone  
DNL Anglais (non SELO)

### Diplôme technologique préparés

- Bac STD2A
- Bac STI2D spécialités : architecture et construction / Énergies et environnement / innovation technologique et éco-conception / systèmes d'information et numérique
- Bac STMG Enseignements spécifiques : gestion et finance / mercatique

## Lycée polyvalent du MONT-DORE

BP 865 – 98810 Mont-Dore  
Tél : 45 48 44  
<http://webmontdore.ac-noumea.nc/>

### Diplômes préparés

- Bac général spécialités proposées : Mathématiques / Sciences de la vie et de la Terre / Sciences Économiques et Sociales / Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques / Humanités, littérature et philosophie / Numérique et sciences informatiques/ Langues, littératures et cultures étrangères / Langues, littératures et cultures de l'antiquité / Sciences de l'ingénieur

### Langues vivantes

LVA : Anglais  
LVB : Espagnol, Japonais, Drehu, Nengone

### Sections particulières :

Section euro DNL : Histoire- géographie

### Diplôme technologique préparés

- Bac STI2D spécialités : architecture et construction/ systèmes d'information et numérique
- Bac STMG Enseignements spécifiques : ressources humaines et communication/ mercatique

## Lycée professionnel commercial et hôtelier (LPCH) ESCOFFIER

BP 371 – 98845 Nouméa  
Tél : 27 63 88 – Fax : 28 22 30  
<http://weblpch.ac-noumea.nc/>

### Diplômes technologiques préparés

Bac Sciences et technologies de l'hôtellerie restauration (STHR)

### Langues vivantes

- LVA : Anglais
- LVB : Japonais
- LVC : non proposé

### Sections particulières : non proposé

## Δ Les lycées publics en PROVINCE-NORD

### Lycée agricole et général MICHEL ROCARD

BP 5 – 98825 Pouembout  
Tél : 47 26 44 – Fax : 47 20 62  
<http://www.legta.formagri.nc/>

#### Diplômes préparés

- Bac général spécialités proposées : Mathématiques / Physique-chimie/ Sciences de la vie et de la Terre / Sciences Économiques et Sociales / Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques / Humanités, littérature et philosophie / Numérique et sciences informatiques/ Langues, littératures et cultures étrangères / Langues, littératures et cultures de l'antiquité / Sciences de l'ingénieur / Biologie-écologie

#### Langues vivantes

LVA : Anglais  
LVB : Païci  
LVC : Japonais

#### Sections particulières :

Section euro DNL : Sciences Physique & Hist/géo.

#### Diplômes technologiques préparés

- Bac STAV spécialités : aménagement et valorisation des espaces / technologie de la production agricole
- Bac STI2D spécialités : architecture et construction / Énergies et environnement
- Bac STL Enseignements spécifiques : biotechnologies / sciences physiques et chimiques en laboratoire

### Lycée ANTOINE KÉLA

BP 147 – 98822 Poindimié  
Tél : 42 73 62 – Fax : 42 73 65  
<http://webkela.ac-noumea.nc/>

#### Diplômes préparés

- Bac général spécialités proposées : Mathématiques / Physique-chimie/ Sciences de la vie et de la Terre / Sciences Économiques et Sociales / Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques / Humanités, littérature et philosophie / Numérique et sciences informatiques/ Langues, littératures et cultures étrangères / Langues, littératures et cultures de l'antiquité / Sciences de l'ingénieur

#### Langues vivantes

LVA : Anglais  
LVB : Espagnol, Païci  
LVC : Païci  
DNL Anglais (non SELO)

#### Sections particulières :

#### Diplômes technologiques préparés

- Bac STMG Enseignements spécifiques : gestion et finance / ressources humaines et communication/ mercatique

## Δ Les lycées publics en PROVINCE DES ÎLES

### Lycée polyvalent WILLIAMA HAUDRA

BP 42 – 98820 Wé  
Tél : 45 18 90 – Fax : 45 49 51  
[http://webhaudra.ac-noumea.nc](http://webhaudra.ac-noumea.nc/)

#### Diplômes préparés

- Bac général spécialités proposées : Mathématiques / Physique-chimie/ Sciences de la vie et de la Terre / Sciences Économiques et Sociales / Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques / Humanités, littérature et philosophie / Numérique et sciences informatiques/ Langues, littératures et cultures étrangères

#### Langues vivantes

LVA : Anglais  
LVB : Espagnol, Drehu, Nengone

#### Sections particulières :

Section euro DNL : SVT & Maths

#### Diplômes technologiques préparés

- Bac STMG Enseignements spécifiques : mercatique / ressources humaines et communication

## ■ Lycées privés en PROVINCE SUD

### Lycée BLAISE PASCAL

BP 8193 – 98807 Noum2a Cedex  
Tél : 26 16 66 – Fax : 26 29 11  
<http://blaisepascal.ddec.nc/>

#### Diplômes préparés

- Bac général spécialités proposées : Mathématiques / Physique-chimie/ Sciences de la vie et de la Terre / Sciences Économiques et Sociales / Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques / Humanités, littérature et philosophie / Numérique et sciences informatiques/ Langues, littératures et cultures étrangères / Arts : Arts plastiques

#### Langues vivantes

LVA : Anglais  
LVB : Espagnol, Japonais, Allemand, Chinois  
LVC : Drehu

#### Sections particulières :

CHAM : Cyclisme, Équitation, Golf, Surf, Voile

#### Diplômes technologiques préparés

- Bac STMG Enseignements spécifiques : gestion et finance / mercatique / ressources humaines et communication / systèmes d'information de gestion

### Lycée polyvalent DO KAMO

BP 615 – 98845 Nouméa Cedex  
Tél : 28 43 51 – Fax : 26 02 86  
<http://www.dokamo.nc/>

#### Diplômes préparés

- Bac général spécialités proposées : Mathématiques / Physique-chimie/ Sciences de la vie et de la Terre / Sciences Économiques et Sociales / Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques / Humanités, littérature et philosophie / Numérique et sciences informatiques/ Langues, littératures et cultures étrangères / Arts : Histoire des Arts

#### Langues vivantes

LVA : Anglais  
LVB : Espagnol, Ajie, Drehu, Nengone, Paici  
LVC : Espagnol, Ajie, Drehu, Nengone, Paici

#### Sections particulières : non proposé

#### Diplômes technologiques préparés

- Bac STMG Enseignements spécifiques : gestion et finance / mercatique / ressources humaines et communication

### Lycée APOLLINAIRE ANOVA

BP 126 – 98890 Païta  
Tél : 35 34 22 – Fax : 35 37 88  
<http://www.anova.ddec.nc/>

#### Diplômes préparés

- Bac général 2021 rénové, spécialités proposées : Mathématiques / Physique-chimie/ Science de la vie et de la Terre / Sciences Économiques et Sociales / Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques / Humanités, littérature et philosophie / Numérique et sciences informatiques/ Arts : Arts plastiques, Cinéma audiovisuel

#### Langues vivantes

LVA : Anglais  
LVB : Espagnol, Japonais  
LVC : Drehu

#### Sections particulières : non proposé

#### Diplômes technologiques préparés

- Bac STI2D Enseignements spécifiques : énergies et environnement / systèmes d'information numérique
- Bac STMG Enseignements spécifiques : gestion et finance / mercatique / ressources humaines et communication
- Bac ST2S



# Mes démarches

## Les procédures d'orientation et d'affectation

Pour ne pas se tromper, tout au long des années lycée, il est impératif de bien connaître le système et les temps forts qui mènent au bac. Les démarches diffèrent selon le choix du bac, certains sont sélectifs, d'autres ne sont pas proposés dans son établissement, certains nécessitent une procédure particulière... Il est important d'être informé à temps pour ne pas manquer les dates et suivre correctement la procédure.

### **1<sup>er</sup> Trimestre : Le temps de la réflexion (mars – avril – mai)**

Dès le début de l'année de seconde, vous poursuivez la construction de votre projet d'orientation dans une optique de poursuite d'études après le bac. Vous êtes accompagnés par l'équipe pédagogique dans le cadre du « **parcours orientation** ».

**Plusieurs étapes ponctuent cette année. Les semaines de l'orientation** et les événements dédiés à l'orientation permettent de rencontrer des professionnels et des étudiants afin de mieux formuler vos aspirations et d'identifier les pistes qui leur correspondent.

Un site de l'ONISEP est destiné aux élèves de seconde : <http://www.secondes-premieres2020-2021.fr/>

Informez-vous sur les formations de l'enseignement supérieur et le monde professionnel pour vous aider à faire vos choix.

### **2<sup>e</sup> Trimestre (ou 1<sup>er</sup> semestre) : Vœux et avis provisoires (juin – juillet – août)**

- **Les intentions d'orientation** : L'élève et sa famille indiquent leurs intentions d'orientation sur la **fiche dialogue** :
  - Première générale,
  - Premières technologiques
  - Réorientation en voie professionnelle.
- **L'avis d'orientation** : Le conseil de classe répond en formulant un avis d'orientation provisoire.
- **Le stage passerelle** : Dans le cas d'une **réorientation vers la voie professionnelle**, l'élève a la possibilité de suivre un **stage passerelle** qui éclairera la décision d'orientation. Ces stages se déroulent en cours ou en fin d'année. Ils permettent d'évaluer la motivation, les capacités scolaires et comportementales de l'élèves pour suivre en parcours professionnel.

## 3<sup>e</sup> Trimestre (ou 2<sup>nd</sup> semestre) : Vœux et avis définitifs (octobre – novembre – décembre)

**La demande d'orientation :** Les représentants légaux émettent une demande d'orientation, **choix définitif entre les différentes voies et séries de première :**

- Première générale ou technologique
- Série technologique (ST2S, STMG, STI2D, STL, STAV, STD2A, STHR)
- Enseignements de spécialité (voie générale)
- Réorientation en voie professionnelle

**La proposition d'orientation :** Le conseil de classe formule **une proposition d'orientation sur le bac général ou une série de bac technologique**. Il répond oui ou non sur chacune des séries demandées par la famille et peut proposer une série non demandée par la famille.

Si la famille a demandé **un accès à la voie professionnelle**, le chef d'établissement peut formuler un avis positif pour cette demande. Dans ce cas, une décision d'orientation pour la voie générale ou une série de la voie technologique n'est pas obligatoire.

**La décision d'orientation :** C'est le chef d'établissement qui prend la décision d'orientation, elle prend en compte le niveau général de l'élève, sa motivation pour une série particulière et ses chances de réussite. La décision d'orientation concerne le choix d'une série de bac

**Une proposition conforme :** Si la proposition est conforme au choix ou acceptée par les représentants légaux, **une décision d'orientation est rendue**.

**Une proposition différente :**

- **Si la proposition est différente du choix des représentants légaux**, ils doivent prendre contact avec le chef d'établissement ou son représentant.
- **Si le désaccord persiste après l'entretien**, les représentants légaux peuvent faire un recours (dans un délai de 3 jours ouvrables à compter de la réception de la notification de la décision d'orientation prise) auprès d'une commission d'appel qui statuera.

➡ Suite à l'entretien ou après l'appel, les représentants légaux peuvent demander **le maintien en classe de 2<sup>de</sup>**, en cas de désaccord sur la décision d'orientation.

Pour une demande d'affectation en :

- **1<sup>re</sup> générale**, l'élève pourra obtenir une place dans l'un des établissements de son secteur.
- **1<sup>re</sup> technologique ou professionnelle**, l'élève pourra obtenir une place dans l'établissement souhaité en fonction de son classement par rapport aux autres postulants et du nombre de places disponibles.

**L'affectation dans un établissement :** L'affectation en 1<sup>re</sup> générale ou technologique fait suite à la décision d'orientation.

- **En 1<sup>re</sup> générale**, les élèves admis dans la classe supérieure continuent, dans la majorité des cas, leur scolarité dans le même établissement ou bien dans un autre établissement, si l'enseignement de spécialité choisi n'est pas proposé sous condition de la capacité d'accueil.

- **En 1<sup>re</sup> technologique**, les séries concernées sont les classes de 1<sup>re</sup> STI2D, STMG, ST2S, STL, STHR, STAV et STD2A. Depuis la rentrée 2020, l'affectation dans les séries technologiques est soumise à l'application AFFELNET Lycée. Les 1<sup>ères</sup> technologiques ne sont pas sectorisées et disposent d'un nombre de places limités.

Cependant, une priorité est accordée aux élèves formulant des vœux sur leur lycée d'origine. Un classement des candidatures est effectué selon un barème de notes de l'élève qui sont coefficientées (de 0 à 3) pour chaque enseignement. Les priorités d'affectation sont les suivantes :

1. **Les élèves de 2<sup>de</sup> GT avec priorité aux élèves issus de l'établissement.**
2. **Les élèves de 2<sup>de</sup> GT arrivant d'un autre établissement.**
3. **Les élèves de 2<sup>de</sup> Pro bénéficiant d'une bonification « passerelle » et autres dossiers « passerelle ».**
4. **Autres situations.**

## Info +

### **La passerelle pour changer d'orientation**

L'émergence de parcours individuel et sécurisé pour chaque élève fait partie des objectifs du Projet Éducatif de la Nouvelle-Calédonie. Pour permettre des parcours réversibles entre les différentes voies, et pour éviter des choix figés, il existe des possibilités de **stages passerelles** en fonction de votre profil. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Se renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.

# Se former avec un contrat d'alternance, un choix alternatif exigeant

Choisir l'alternance, c'est suivre une formation en CFA (centre de formation d'alternant) avec des **modalités d'apprentissage différentes mais tout aussi exigeante que la voie scolaire**, avec des objectifs de qualification identique ou équivalente. Dans le cadre d'un contrat de travail particulier, le système de l'alternance permet d'acquérir une véritable expérience professionnelle, d'apprendre un métier et d'obtenir un diplôme tout en étant salarié dans une entreprise, privée ou public.

Le niveau d'exigence requis pour obtenir le **statut d'alternant** (*à la fois étudiant scolarisé en CFA et salarié en entreprise*) est très élevé. Durant 1 ou 2 années selon la formation choisie, il faut être conscient des efforts à fournir pour suivre une formation théorique et pratique soutenue en CFA et en parallèle s'impliquer pleinement en entreprise. **L'admission en CFA sera conditionnée** : Ne pas avoir une représentation claire du métier choisi, ou ne pas avoir une bonne compréhension des engagements liés au contrat d'alternance peuvent compromettre sa candidature lors de l'entretien de motivation. Pour valider son inscription, il faudra trouver une entreprise adéquate pour signer un contrat d'alternance.

**Attention** : les formations référencées ci-après sont celles qui ont été transmises par le Point Apprentissage (Point A) au service académique à la date du 21/06/2021. Actualisation de l'offre tout au long de la campagne de recrutement, de juillet 2021 à mars 2021 sur le site : [www.pointa.nc](http://www.pointa.nc)

## se former autrement avec l'Alternance!

PRÉVISIONNEL RENTRÉE 2022

ACTUALISÉ LE 18.06.21

Les trois chambres consulaires permettent aux alternants d'acquérir des compétences adaptées dans divers secteurs professionnels.

AGRICULTURE		CANC	BÂTIMENT		CMA
Ouvrier horticole	Niveau 3		Agent d'entretien du bâtiment (parcours mixte RSMA)	Niveau 3	
Ouvrier paysagiste	Niveau 3		Charpentier	Niveau 3	
COMMERCE / VENTE / MARKETING		CCI	MÉCANIQUE		CMA
Vendeur conseil en magasin	Niveau 4		Mécanicien automobile	Niveau 3	
Gestionnaire des unités commerciales	Niveau 5		MÉTIERS DE L'ALIMENTATION		CMA
Délégué, représentant, conseiller commercial	Niveau 5		Boucher	Niveau 3 - Niveau 4	
Chargé de marketing et communication (EGC)	Niveau 6		Boulangier	Niveau 3	
Chargé de clientèle (Banque - Assurance)	Niveau 6		Pâtissier	Niveau 3	
INDUSTRIE		CCI	PRODUCTION MANUFACTURIÈRE		CMA
Technicien supérieur en automatisme et informatique industriel	Niveau 5		Menuisier aluminium	Niveau 3	
			Métallier	Niveau 3	
LOGISTIQUE		CCI	SOINS / BEAUTÉ		CMA
Technicien logistique d'entreposage	Niveau 4		Coiffeur	Niveau 3 - Niveau 4	
Opérateur service achat, agent de transit, déclarant en douane	Niveau 5		Esthéticien	Niveau 3 - Niveau 4	
NUMÉRIQUE		CCI			
Technicien en assistance informatique	Niveau 4				
Développeur web	Niveau 5				
PARAMÉDICAL		CCI			
Préparateur en pharmacie	Niveau 4				
SERVICES AUX ENTREPRISES, COMPTABILITÉ, GESTION & FINANCES		CCI			
Assistant de gestion	Niveau 5				
Collaborateur comptable	Niveau 5				
Contrôleur de gestion, conseiller clientèle (EGC)	Niveau 6				

RECEPTIONS POINTA : 01 84 88 11 00 - 01 84 88 11 01

ACCES 24/24 : 01 84 88 11 01

RENTREES 2022 : 01 84 88 11 01

Votre première étape vers l'Alternance!

POINT

24.69.49

RENSEIGNEZ-VOUS !

Des diplômes professionnels peuvent se préparer en alternance du CAP au Bachelor.

POINT Apprentissage

14 rue de Verdun-98800 NOUMEA  
tél : 24.69.49  
[contact@pointa.nc](mailto:contact@pointa.nc)

[www.pointa.nc](http://www.pointa.nc) //  
FB : POINTA-NC

# Lycéen/ne en situation de handicap

**Comme tout élève, l'élève en situation de handicap doit préparer ses choix d'orientation. Cela implique des questionnements de sa part, pour trouver les formations et les établissements qui répondent à son projet de vie. Pour aller plus loin, 6 questions-réponses.**

## Qu'est-ce que le handicap ?

La loi du pays du 07 janvier 2009, définit le handicap comme une limitation d'activité ou une restriction de la participation à la vie en société, en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive, d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.

## Mon enfant est reconnu handicapé. Quels sont ses droits ?

Les lois du pays et délibérations de 2005 et 2009 ont renforcé le droit de l'enfant à la scolarisation en milieu ordinaire en bénéficiant d'aides adaptées. Le projet personnalisé de scolarisation (PPS), arrêté par l'équipe éducative, après notification du handicap par la CEJH-NC, et l'accord de la famille, définit ces aides. Il intègre le projet d'orientation de l'élève, ainsi que les aménagements nécessaires à la compensation de son handicap. Enfin, la délibération 106 du 15 janvier 2016 relative à l'avenir de l'école calédonienne réaffirme que c'est à l'école de « prendre en compte la diversité des enfants, pour favoriser la réussite de tous ».

## Droit à l'accès aux institutions

L'accès aux institutions, ouvertes à l'ensemble de la population des enfants et jeunes en situation de handicap et leur maintien dans un cadre ordinaire de scolarité et de vie, constitue une priorité qui justifie la mobilisation et les interventions concertées de tous les partenaires concernés. Cela implique que les élèves reconnus comme étant en situation de handicap peuvent bénéficier de divers dispositifs leur permettant de pallier les difficultés liées au handicap. Le projet personnalisé de scolarisation (PPS), conçu avec l'élève et sa famille, précise le projet d'orientation et les aménagements nécessaires à la prise en compte de la situation de handicap. La communauté éducative, sous la responsabilité du chef d'établissement, veille à la mise en œuvre effective du PPS.

## Que recouvre la situation du handicap ?

La définition du handicap est susceptible d'englober des situations très variées, qui vont au-delà de l'idée parfois restrictive que l'on se fait du handicap. De ce fait, un élève qui présente des troubles intellectuels et cognitifs ou atteint d'une maladie chronique, par exemple, peut voir sa situation de handicap reconnue comme telle par la commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de la Nouvelle-Calédonie (CEJH-NC), et ainsi bénéficier d'aménagements tout au long de sa scolarité.

## Les aides

Il peut s'agir d'aides techniques (par exemple, utilisation de matériel adapté...), d'aides humaines (accompagnateur de vie), d'aides aux familles pour frais supplémentaires, d'une aide au transport, d'aménagements des études et des examens...



## **Handicap et scolarité, les ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire)**

Assurer la scolarisation de tous est une obligation pour les écoles, établissements du second degré et l'université en Nouvelle-Calédonie. Divers plans d'accompagnement sont mis en place pour accueillir les élèves en situation de handicap et faciliter leurs conditions de scolarisation :

- Suivi du projet personnalisé de scolarisation (PPS),
- Équipe éducative, possibilité d'intervention d'un accompagnateur de vie (AV),
- Financement du matériel pédagogique spécial.

L'équipe de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap (ASH) du vice-rectorat peut compléter ces informations en cas de besoin.

### **Qu'est-ce qu'une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) ?**

Les Ulis sont des dispositifs d'inclusion collectifs au sein des collèges et des lycées généraux et technologiques, et professionnels, qui accueillent des élèves en situation de handicap (troubles visuels, auditifs, moteurs, cognitifs, mentaux ou troubles envahissants du développement ou troubles multiples associés).

Pour savoir s'il existe une Ulis près de chez vous, consultez le vice-rectorat : <http://www.ac-noumea.nc/>, site de l'ASH.

### **Qui contacter et comment ?**

IEN-ASH du vice-rectorat, secrétaire de la CSD-ASH, médecin conseiller technique du vice-rectorat, le Psy EN du CIO et bien sûr la commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de la Nouvelle-Calédonie (CEJH-NC) sont les personnes et les structures incontournables. L'équipe éducative, le chef d'établissement et la CSD-ASH sont chargés de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet personnalisé de scolarisation. Ils font aussi le lien entre la famille et la CEJH-NC.

### **Au lycée, de quelles aides peut bénéficier mon enfant ?**

Votre enfant peut bénéficier d'aides techniques (utilisation de matériel adapté), humaines (accompagnateur de vie), matérielles et d'aménagements des études et des examens. Dans ce dernier cas, il pourra bénéficier d'un ensemble d'aides dont la demande est à adresser à la division des examens et des concours (DEXCO-F) sous couvert du directeur d'établissement durant la période des inscriptions aux examens.

### **Concernant la voie pro (CAP, bac pro...)**

Outre les aménagements de la scolarité et des examens, il existe aussi des dispositions spécifiques relatives aux stages et aux formations suivies en alternance. Il est possible, à partir de 16 ans, de demander à bénéficier de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH). Par ailleurs, l'apprenti alternant bénéficiant de la RQTH peut souscrire un contrat d'alternance aménagé.

## Un jeune handicapé qui entre en alternance peut-il être aidé ?

Dans certains centres de formation d'apprentis alternants (CFA), un référent accueille et informe les jeunes en situation de handicap. Des aménagements de la scolarité, des aides pédagogiques et un accompagnement pour trouver un employeur sont possibles. L'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (AGEFIPH) et le Fonds pour l'insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPFP) financent des aides techniques et humaines pour l'adaptation du poste de travail.

## On m'a proposé un APTA pour mon enfant dyslexique. De quoi s'agit-il ?

L'accompagnement personnalisé pour les troubles des apprentissages (APTA) est un dispositif d'accompagnement pédagogique qui répond aux besoins des élèves présentant des troubles des apprentissages et pour lesquels des adaptations et aménagements pédagogiques sont nécessaires. Élaboré à la demande de la famille, de l'équipe pédagogique et le cas échéant de l'équipe éducative, l'APTA est mis en place par le chef d'établissement à partir des recommandations du médecin traitant et/ou de l'orthophoniste. Mis en œuvre par les enseignants, l'APTA est révisé par ces derniers tous les ans et accompagne l'élève tout au long de sa scolarité.

Les élèves ayant des troubles des apprentissages ont un APTA mais ils ne sont pas nécessairement en situation de handicap.

**InFo +**

### Filles et Garçons de nationalité française

#### RECENSEMENT

**VOUS AVEZ L'OBLIGATION DE VOUS FAIRE RECENSER DES L'ÂGE DE 16 ANS**

**Il vous suffit de vous présenter à la mairie de votre domicile munis des pièces suivantes :**

- votre carte nationale d'identité ou votre passeport,
- le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance,
- un justificatif de domicile (facture d'électricité, etc).

Un de vos parents peut effectuer cette démarche pour vous. Une attestation de recensement\* vous sera alors remise.

Les jeunes gens peuvent régulariser leur situation vis-à-vis du recensement (jusqu'à l'âge de 25 ans) en se présentant également à la mairie de leur domicile dans les conditions décrites ci-dessus.



#### Journée Défense et Citoyenneté

**Vous serez convoqués par le Centre du Service National.**

**À l'issue de votre JDC vous recevrez un certificat de participation\*.**

*\* Ces documents sont obligatoires pour la constitution d'un dossier d'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, DNB, BAC, BAC professionnelle, concours administratifs, permis de conduire...).*

**■ Pour toute information complémentaire, adressez-vous au :**

**Centre du service national en Nouvelle-Calédonie**

Caserne Gally-Passebosc - Rue Olry, Nouméa

BP 38 - 98843 NOUMEA CEDEX

Tél. : 29 28 78 - Fax : 29 28 76

Mail : [csnoumea@lagoon.nc](mailto:csnoumea@lagoon.nc)

Site Internet : [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



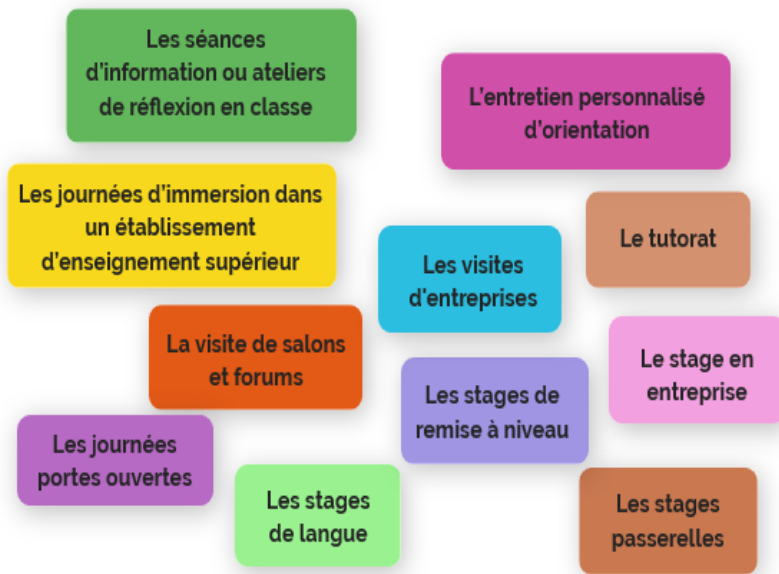
# Mes ressources et outils

Pour réfléchir à son orientation, élargir ses recherches pour choisir son bac et se donner toutes les chances de réussir, il faut s'interroger et se connaître (évaluer l'intérêt porté aux disciplines, à certaines formations supérieures, à un futur métier et secteur professionnel, savoir quelles sont ses possibilités...). De nombreuses ressources sont disponibles pour aider à faire ses choix.

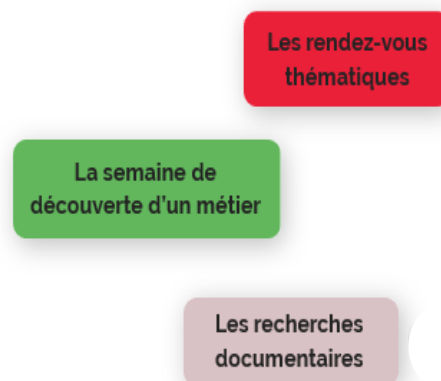
## L'accompagnement au choix d'orientation

54 heures par an sont dédiées à l'orientation pour chaque élève

Exemples d'actions pouvant être proposées par les établissements

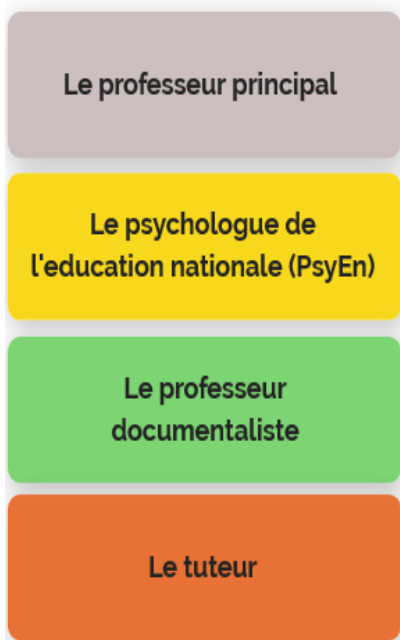


Exemples d'actions pouvant être réalisées à titre individuel

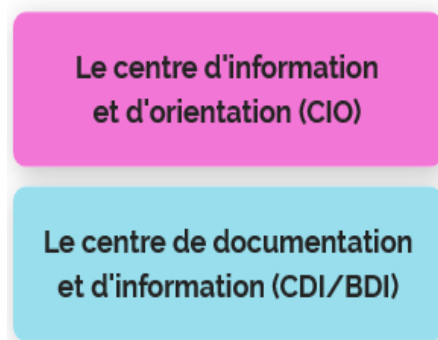


## Les personnes et lieux pour s'informer

### LES PERSONNES



### LES LIEUX



# Les outils et sites pour l'orientation

## Folios

Folios est l'outil support des quatre parcours éducatifs : le parcours d'orientation, le parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC), le parcours éducatif de santé et le parcours citoyen.

Le parcours d'orientation vous permet de construire pas à pas, depuis la 6e et jusqu'à la terminale, votre projet d'orientation en vous amenant à mieux connaître les métiers, les formations et aussi, vos compétences et atouts à valoriser pour réussir.



## Le kiosque ONISEP

Le Kiosque regroupe l'ensemble des ressources permettant une recherche documentée pour la découverte des métiers et des formations.

Il se trouve dans les CDI, au CIO et à l'Université. Il est composé de publications papiers organisées en casiers selon différentes thématiques.

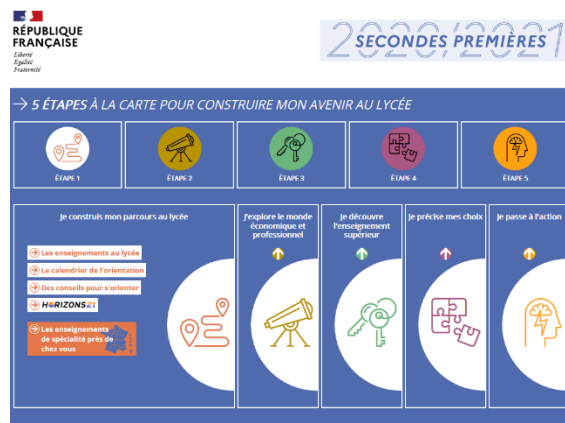
Des sites, ENT et logiciels complètent ces informations.



## Secondes Premières 2020-2021\*

Le site dédié aux élèves de 2<sup>de</sup> pour l'élaboration de leur projet d'orientation.

Ce site permet aux élèves de 2<sup>de</sup> de se familiariser avec les critères à prendre en compte pour construire leur projet d'orientation. Il propose 5 étapes « à la carte » dont chacun peut se saisir dans l'ordre qui lui convient.



## Horizons 2021\*

L'outil interactif qui aide les élèves de 2<sup>de</sup> à choisir leurs enseignements de spécialité.

Le site Horizon 2021 permet aux lycéens qui envisagent la voie générale de préciser leurs choix d'enseignements de spécialité.



## Passeport pour la voie techno\*

Pour connaître les caractéristiques de chaque série de bac techno, les points clés du programme, les spécialités proposées, les poursuites d'études ou les perspectives.



\*Attention : site ONISEP national non-contextualisé à la Nouvelle-Calédonie

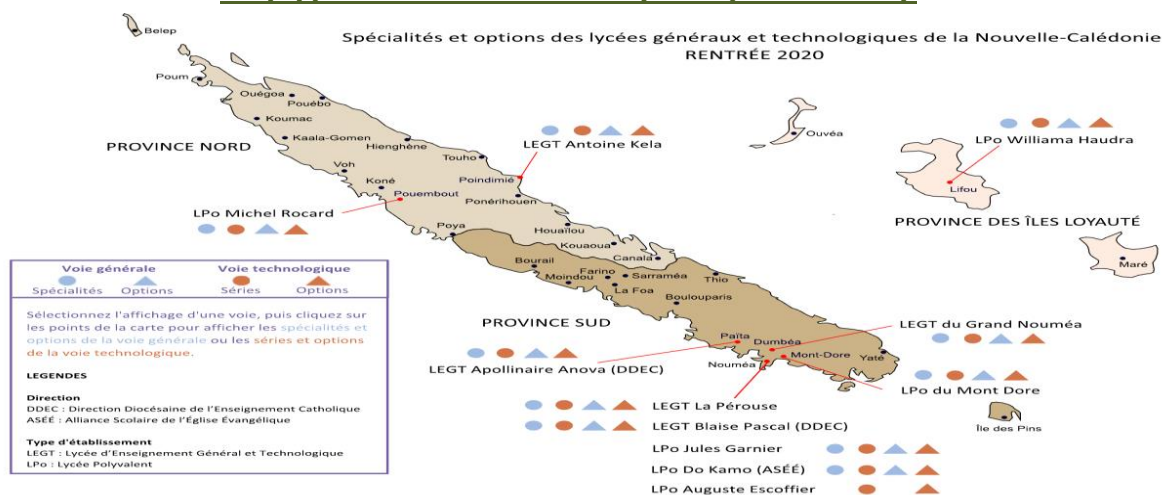
Un site spécialement dédié mettant en relation les horizons avec les formations supérieures offertes en Nouvelle-Calédonie est mis à disposition :

[www.ac-noumea.nc/html/horizonsNC/](http://www.ac-noumea.nc/html/horizonsNC/)



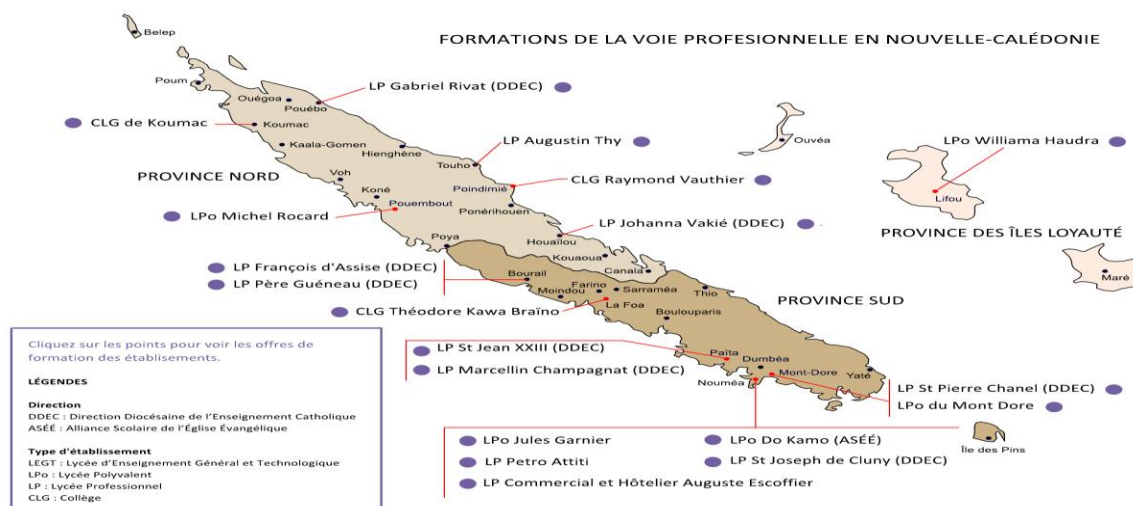
Retrouvez les options et spécialités des lycées généraux et technologiques de Nouvelle-Calédonie sur la carte interactive à l'adresse :

<http://www.ac-noumea.nc/html/carteLEGT/>



Retrouvez les formations des lycées professionnels de Nouvelle-Calédonie sur la carte interactive sur le site du Vice-Rectorat

<http://www.ac-noumea.nc/html/carteVoiePro/>





# Bourses provinciales

Les provinces accompagnent les élèves dans leurs études grâce à de nombreux dispositifs\*.

**Les provinces aident** tout enfant scolarisé dans un établissement de la Nouvelle-Calédonie de la maternelle jusqu'à la terminale ou mention complémentaire, dont la famille répond aux conditions d'attribution et de ressources. Le demandeur doit être résident de la province ou y avoir le centre principal de ses intérêts matériels et moraux.

\*Certains dispositifs sont ouverts aux non boursiers.

## La province Sud

### Dates de campagne :

**De mai à juillet 2021 (voir adresse ci-dessous)**

Pour les bourses scolaires 2022

### NOUVEAU

La demande de bourse se fait désormais en ligne ! C'est plus simple et plus rapide.

Le service des bourses est là pour vous accompagner dans vos démarches n'hésitez pas à le contacter.

Vous devez créer votre compte provincial, la démarche est simple en suivant le [tutoriel](https://www.province-sud.nc/aide-en-ligne/creer-mon-compte) ou <https://www.province-sud.nc/aide-en-ligne/creer-mon-compte>

### Direction de l'éducation de la province Sud

Bureau des bourses et aides scolaires (BBAS)

55, rue Georges Clémenceau

BP L1 - 98849 Nouméa Cedex

Tél : 20.49.51 - Fax : 20.30.22

Email : [des.bourses.eleves@province-sud.nc](mailto:des.bourses.eleves@province-sud.nc)

### Faites vos démarches en ligne

Simulateur, coupons de bourses et attestations de non bourse, conditions :

[www.province-sud.nc/demarches/bourses-scolaires](http://www.province-sud.nc/demarches/bourses-scolaires)



## La province Nord

### Dates de campagne :

**Du juillet à août 2021 (voir adresse ci-dessous)**

Pour les allocations scolaires rentrée 2022

Toutes les familles sont concernées (boursières ou non boursières).

Le retrait du dossier se fait auprès de l'établissement scolaire le plus proche du domicile des parents, notamment, celui où est (ou sera) inscrit l'enfant le plus jeune de la fratrie, le dossier, dûment rempli et complet est à déposer dans l'établissement où le retrait s'est effectué.

Vous pouvez aussi télécharger le formulaire <https://www.province-nord.nc/demarches/demande-bourse-premier-degre>

### Direction de l'Enseignement, de la Formation, de l'Insertion et de la Jeunesse (DEFIJ)

Accompagnement scolaire - Service des bourses

BP 41 - 98860 Koné

Tél : 47 72 27 - Fax : 47 71 73

du lundi au vendredi : de 7H30 à 11h30 et de 12H15 à 16h

Email : [defij-alsc@province-nord.nc](mailto:defij-alsc@province-nord.nc)

### Antenne de la province Nord à Nouméa

10, rue Georges Clémenceau

98845 Nouméa

Tél : 25 32 98 - Fax : 28 19 13

du lundi au vendredi : de 7H30 à 11H30 et de 12H30 à 16H

Email : [dajap.contact@province-nord.nc](mailto:dajap.contact@province-nord.nc)



## La province des Îles Loyauté

### Dates de campagne des allocations scolaires :

**De juillet à fin octobre 2021 (voir adresse ci-dessous)**

Pour les allocations scolaires 2022

Dossier à retirer auprès de l'établissement de l'enfant le plus jeune, auprès des directeurs pour l'Enseignement public et auprès des animateurs pédagogiques pour l'Enseignement privé ayant la charge de leur secteur scolaire.

Dossier complet dûment signé à déposer impérativement auprès du **directeur et des animateurs pédagogiques** chargés du secteur scolaire de résidence des parents avant le 31 octobre 2021.

<https://www.province-iles.nc/page/aide-pour-lenseignement-primaire-college-et-lycee>

### Direction de l'Éducation, de la Formation, de l'Insertion Professionnelle et de l'Emploi (DEFIPE)

Tél : 45 52 20 Fax : 45.52.25

Email : [sec\\_de@loyalty.nc](mailto:sec_de@loyalty.nc)

### Délégation provinciale de Maré

BP 133 La Roche - 98828 Maré

Tél : 45 44 00

### Délégation provinciale d'Ouvéa

BP 37 Hwadrila - 98814 Ouvéa

Tél : 45 52 50

### Délégation provinciale de Nouméa

Bureau des bourses - DEFIPE

10, rue Georges Clémenceau

BP 1014 - 98845 Nouméa Cedex

Tél : 28 18 26

Informations à confirmer auprès des bureaux des bourses des Îles Loyauté.



# Adresses utiles



## Centre d'Information et d'Orientation de Nouméa

10, rue Georges Baudoux  
Nouméa

Tél. : 26 61 66

[https://cio.ac-noumea.nc/](https://cio.ac-noumea.nc)  
[cio@ac-noumea.nc](mailto:cio@ac-noumea.nc)

### Sans Rendez-vous :

- Du lundi au jeudi de 8h à 11h30 et de 12h30 à 16h. Et le vendredi de 12h30 à 16h.

- Pendant les vacances scolaires de 8h à 11h et de 12h à 15h.

- Fermeture annuelle  
(Dates à consulter sur [www.ac-noumea.nc](http://www.ac-noumea.nc))

### Sur Rendez-vous :

#### Antenne de La Foia

Au collège public de La Foia  
Tél. : 44 33 04

[cio.lafoia@ac-noumea.nc](mailto:cio.lafoia@ac-noumea.nc)

#### Antenne de Poindimié

Au lycée de Poindimié  
BP 147 98822 Poindimié  
Tél. : 42 32 01 / 78 59 64

[cio.poindimie@ac-noumea.nc](mailto:cio.poindimie@ac-noumea.nc)

#### Antenne de Koné

Au collège de Koné  
Tél. : 47 37 99

[cio.kone@ac-noumea.nc](mailto:cio.kone@ac-noumea.nc)

#### Antenne des îles

Au CIO de Nouméa  
Tél : 26.61.05

[maud.florimond@ac-noumea.nc](mailto:maud.florimond@ac-noumea.nc)

## Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie

[www.ac-noumea.nc](http://www.ac-noumea.nc)

Immeuble Flize - 1, avenue  
des frères Carcopino  
BP G4 - 98848 Nouméa  
CEDEX

Tél. : 26 61 00 - Fax : 27 30 48

## La DAFE : Direction du service d'Etat, de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement (Enseignement agricole)

<http://www.formagri.nc>

209, rue A. Bénébig -  
Haut Magenta  
BP 180 - 98845 Nouméa  
CEDEX

Tél. : 23 24 30 - Fax : 23 24 40

[direction@dafa.nc](mailto:direction@dafa.nc)  
[suivi-etudiant@dafa.nc](mailto:suivi-etudiant@dafa.nc)  
[orientation@dafa.nc](mailto:orientation@dafa.nc)

## Les fédérations de parents d'élèves

### F.A.P.E.P.

Tél. : 77 73 21 ou 79 13 33  
[mekecuer@gmail.com](mailto:mekecuer@gmail.com)

### F.C.P.E.

Tél. : 87 09 79  
[sylvain.hons@yahoo.fr](mailto:sylvain.hons@yahoo.fr)

### U.G.P.E

Tél. : 28 24 54  
[ugpe@lagoon.nc](mailto:ugpe@lagoon.nc)

## La DDEC : Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique

<https://ddec.site/>

3, rue Frédéric Surleau  
Centre-ville

BP P5 - Nouméa CEDEX

Tél. : 23 24 24 - Fax : 23 24 29

## L'ASEE : Alliance Scolaire de l'église évangélique de Nouvelle-Calédonie

<http://www.asee.nc/>

57, rue du Pasteur Marcel  
Ariège

BP 3894 - 98846 Nouméa CEDEX

Tél : 24 27 27 - Fax : 26 31 06

[bpp.asee@canl.nc](mailto:bpp.asee@canl.nc)

## La FELP : Fédération de l'Enseignement Libre Protestant de Nouvelle-Calédonie

<http://www.felp.nc/>

Lot 1 les Banians

BP 683 - 98860 KONE

Tél : 42 49 68 - Fax : 42 45 68

[accueil@felp.nc](mailto:accueil@felp.nc)



Le réseau est animé par la Direction de la Formation Professionnelle Continue de la Nouvelle-Calédonie (DFPC-NC)

<https://www.riife.nc>

## Ci-après des membres – partenaires :

### EJ PS : Espace Jeunes de la Province Sud

**FB : espace jeunes**

**province sud**

Missions principales :

#### - L'information Jeunesse :

Favoriser et promouvoir l'accès à l'information pour tous les jeunes de la Province Sud sur tous les sujets les concernant, l'emploi, l'orientation professionnelle, la formation professionnelle continue, la santé, la citoyenneté, le transport, la culture le sport, les loisirs, l'environnement

#### - L'accompagnement vers l'emploi :

Accompagner les jeunes demandeurs d'emploi de 16 à 26 ans, résidant en Province Sud, dans l'élaboration de leur projet professionnel et dans l'accès à l'emploi.

13-15 rue Jules Ferry

98800 Nouméa

Tél. : 20.48.88

[espacejeunes@province-sud.nc](mailto:espacejeunes@province-sud.nc)

## La MLIJ.PN : Mission Locale d'Insertion des Jeunes

### Province Nord

Direction Koné

Antennes à : Poindimié (42 55 12), Houaïlou (42 58 20), Koné (47 31 13), Koumac (42 83 22).

BP 33- 98860 Koné

BP 26 - 98822 Poindimié

Tél. : 47 36 34

Fax : 42 36 34

[assistante.direction@mijnord.nc](mailto:assistante.direction@mijnord.nc)

## Établissement Provincial de l'Insertion, de la Formation et de l'Emploi pour les Îles Loyautés (EPIFE)

Tribu de Lucila

98820 Wé

### EPIFE Lifou

BP 253 Havila Wé

Tél.: 45 10 98

Fax: 45 18 98

Secrétariat direction :

Mme Pamani au 45.54.16

### EPIFE Maré

BP 139 La Roche

Tél. : 45 49 18

Fax : 45 44 10

Accueil : Mme Zeiwe

### EPIFE Ouvéa

Antenne Provinciale

BP 24 Wadrilla

Tél. : 45 52 58

Fax : 45 52 60

Accueil : Mme Adjounyiope

### Antenne de Nouméa

10 rue Georges Clémenceau-  
98800 Nouméa

Tél : 28.18.26

## Autres possibilités de formation

### Le GRETA Interprovincial

<https://www.greta.nc/>

BP K 52- 98849 Nouméa CEDEX

Tél : 41.50.39

[contact@greta.nc](mailto:contact@greta.nc)

### ACAF Association

### Calédonienne pour l'animation et la Formation

<https://acaf.nc/>

Vallée du Tir – BP 10042

98805 Nouméa CEDEX

Tél : 28.15.05 – Fax : 27.70.89

[acaf@acaf.nc](mailto:acaf@acaf.nc)

### MFR Maisons Familiales Rurales

<https://www.mfrnc.com/>

#### MFR de Bélep

98811 Bélep

Tél : 42.80.70

[mfr.blp@mfr.asso.fr](mailto:mfr.blp@mfr.asso.fr)

#### MFR de Poindimié

BP 99 - 98822 Poindimié

Tél : 42.72 .99

[mfr.poindimie@mfr.asso.fr](mailto:mfr.poindimie@mfr.asso.fr)

#### MFR de Koné

BP 181 – 98860 Koné

Tél : 47.34.75

[mfr.kone@mfr.asso.fr](mailto:mfr.kone@mfr.asso.fr)

#### MFR de Pouébo

BP 22 – 98824 Pouébo

Tél : 47.64.94

[mfr.pouebo@mfr.asso.fr](mailto:mfr.pouebo@mfr.asso.fr)

#### Fédération des MFR

71.59.40

[remy.vahe@mfr.asso.fr](mailto:remy.vahe@mfr.asso.fr)

### CNED Centre nationale

### d'enseignement à distance

Se former à distance, tout au long de la vie. Pour l'école primaire, le collège et le lycée, les études supérieures, la vie professionnelle ou l'enrichissement personnel. Les inscriptions en classes complètes ou en complément de formation peuvent être suivies conformément au calendrier scolaire calédonien.

<https://www.cned.fr/>

Pour poser vos questions :

<https://www.cned.fr/nous-contacter>